

2012 PRÉSIDENTIELLE

Nicolas Sarkozy reconnaît quelques « erreurs »



Nicolas Sarkozy sur le plateau de France 2, mardi. Le chef de l'État a concédé qu'il avait « pris du temps pour trouver un équilibre entre la proximité (avec les Français) et la solennité de la fonction ».

► Le président sortant, invité de France 2 mardi soir, a reconnu des écarts de style au début de son mandat. ► Il a annoncé un durcissement des conditions d'immigration et un nouvel impôt pour les entreprises du CAC 40.

« Les Français m'ont fait un cadeau : chaque fois que je suis venu à la télévision, ils ont toujours été présents. Pourquoi regarderaient-ils l'intervention de quelqu'un qu'ils n'aiment pas ? », s'est interrogé Nicolas Sarkozy mardi soir, dès le début de l'émission « Des paroles et des actes », sur France 2. De fait, 5,6 millions de téléspectateurs ont suivi la prestation du président sortant. Un « record en part d'audience », selon la chaîne.

« Cette émission est sans doute un tournant », pronostique un membre de l'équipe de campagne. Le candidat de l'UMP avait à cœur de regagner en popularité, alors qu'il est toujours distancé par François Hollande dans les sondages. En position de challenger, il a utilisé tous les

registres pour tenter de reconquérir la confiance des Français. À commencer par celui de l'intime. Nicolas Sarkozy a ainsi évoqué des sujets relevant de sa vie privée et multiplié les explications sur son tempérament pour justifier certains écarts de style au début de sa présidence.

Le président a assuré ne pas avoir « mesuré la force du symbole », alors que sa situation familiale « explosait ».

Le Fouquet's et le yacht de Boloré après sa victoire en 2007 ? Le chef de l'État a assuré ne pas avoir « mesuré la force du symbole », alors que sa situation familiale « explosait » et que sa « tête était ailleurs ». Le « Casse-toi pauvre ! » adressé à un homme qui l'apostropha au Salon de l'agriculture en 2008 ? C'était « une erreur », concède-t-il, admettant des excès de « spontanéité, émotivité, sentimentalité ».

Pas de mea culpa en revanche pour l'accrochage avec les pêcheurs du Guilvinec fin 2007. « Je n'aurais pas dû répondre », a-t-il juste convenu. Ni sur la tentative de son fils Jean de prendre la tête l'Établissement public de la Défense (Epad) en 2009.

Après avoir reconnu que cela lui avait « pris du temps pour trouver un équilibre entre la proximité (avec les Français) et la solennité » de la fonction, Nicolas Sarkozy s'est montré combatif contre les accusations de « président des riches », « Mensonge éhonté », « imposture », a-t-il rétorqué, multipliant les coups contre François Hollande, « un homme intelligent », mais qui « a du mal à dire non ». Au contraire, désireux de se présenter en candidat du peuple contre les élites, le chef de l'État a souligné qu'il n'avait « pas fait l'ENA ». Et a prévenu qu'apporter sa voix à Marine Le Pen « profitera aux socialistes ». En meeting dimanche à Villepinte pour présenter l'essentiel de son programme, il devrait poursuivre cette stratégie visant à ramener vers lui les électeurs tentés par le Front national.

CORINNE LAURENT

Le président candidat veut encore durcir les conditions d'immigration

► Mardi soir sur France 2, le président et candidat a souhaité conditionner le versement du RSA et du minimum vieillesse à la durée de présence et d'activité sur le territoire national.

► Le chef de l'État veut aussi diviser par deux l'immigration légale, en durcissant notamment les conditions du rapprochement de conjoints dans le cas des couples mixtes. Une disposition qui semble contraire aux principes constitutionnels.

Qu'a dit précisément le président de la République ?

Nicolas Sarkozy s'est défendu d'avoir amorcé « un virage à l'extrême droite ». Il n'empêche, sur la lancée de son meeting de samedi, à Bordeaux, le président et candidat a considérablement durci, mardi soir, son discours à l'égard des immigrés. « Il y a trop d'étrangers sur notre territoire », a-t-il soutenu, estimant que « notre système d'intégration fonctionne de plus en plus mal parce que nous ne pouvons plus leur trouver un logement, un emploi,

une école. » D'où sa volonté de durcir les conditions d'entrée. Ces dix dernières années, le nombre d'immigrés autorisés à séjourner légalement en France s'est stabilisé autour de 200 000 (198 000 en 2010). À présent, le chef de l'État voudrait le réduire de moitié, « autour de 100 000 », un objectif plus « ambitieux » que celui de 150 000 fixé récemment par son ministre de l'intérieur, Claude Guéant.

Pour ce faire, il veut donner un nouveau tour de vis au regroupement familial, qui consiste à autoriser la venue en France de ●●●

(Lire la suite page 8.)

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES



23, rue des Jeûneurs - 75002 PARIS
Tél : 01.42.96.96.73 - Fax : 01.42.96.96.70

VENTE aux enchères publiques sur réitération des enchères, au palais de justice d'EVRY (91) le mercredi 11 avril 2012 à 10 h 30, EN UN LOT

UN APPARTEMENT de 81 M² à GRIGNY (91)

10, rue Masséna

Bât. X3, au 2ème étage face droite, comprenant : entrée, séjour double, 3 chambres, cuisine, SdB, WC - CAVE n°9 au RdC - PARKING n°69

Mise à Prix : 45 100 €

Consignation pour enchérir : 4510 €

S'adresser : - A Maître Michel MIORINI Avocat, « Résidence Le Féray » 4, rue Féray, BP 16 (91) CORBEIL-ESSONNES, Tél. : 01.60.90.13.13

- Au Greffe du Juge de l'exécution du TGI d'EVRY, où le cahier des conditions de vente est déposé - Pour visiter : SCP MARTINEZ & MICALLEF, Huissiers de Justice, Tél. : 01.69.49.65.49

- INTERNET : www.vlimmo.fr - www.licitor.com

VENTE aux enchères publiques, au palais de justice d'EVRY (91) le mercredi 11 avril 2012 à 10h.30 EN UN LOT

UN APPARTEMENT de 60,44 M² à GRIGNY (91)

7, Square Surcouf - Bâtiment C4

Au 9^e étage gauche, comprenant : entrée, séjour avec BALCON, 2 chambres, cuisine, cellier, couloir, placards, SdB, WC - CAVE n°55

Mise à Prix : 5800 €

Consignation pour enchérir : 3000 €

S'adresser : - A Maître Michel MIORINI avocat, « Résidence Le Féray » 4, rue Féray, BP 16 (91) CORBEIL-ESSONNES, Tél. : 01.60.90.13.13

- Au greffe du juge de l'exécution du TGI d'EVRY, où le cahier des conditions de vente est déposé - Sur les lieux pour visiter : mardi 13 mars 2012, de 11 h à 12 h

- INTERNET : www.vlimmo.fr - www.licitor.com

VENTE aux enchères publiques, au palais de justice de CRETEIL (94), le jeudi 12 avril 2012 à 9h30 - EN UN LOT

2 LOCAUX COMMERCIAUX à BOISSY ST LEGER (94)

1, rue de Paris

- LOCAL COMMERCIAL, au RdC
- LOCAL COMMERCIAL au RdC - PARKING extérieur n°8

Mise à Prix : 15 000 €

Consignation pour enchérir : 3 000 €

S'adresser : - A Maître Serge TACNET, avocat demeurant 60, rue Jean Jaurès (94) CHAMPIGNY SUR MARNE, Tél. : 01 47 06 94 22
- Au greffe du juge de l'exécution du TGI de CRETEIL où le cahier des conditions de vente est déposé, les lundi & mardi de 9h30 à 17h.
- Sur les lieux où une visite sera organisée le : vendredi 6 avril 2012 de 14h30 à 15h30 - INTERNET : www.vlimmo.fr

VENTE aux enchères publiques, au palais de justice d'EVRY (91) le mercredi 11 avril 2012 à 10 h 30 EN UN LOT

APPARTEMENT à LE COUDRAY MONTCEAUX (91)

25, avenue Gabrielle d'Estrées

De 58,44 M² (Loi Carrez), au 2^e étage gauche porte face (n°209) comprenant : entrée, séjour, LOGGIA (6,87 M², hors Loi Carrez), cuisine aménagée, chambre, bureau, placards, dressing, SdB, WC

Mise à Prix : 36 100 € - Loué

Consignation pour enchérir : 3610 €

S'adresser : - A Maître Loïc MALLAT avocat, SELARL AD LITEM JURIS, 16, place Jacques Brel (91) RIS ORANGIS, Tél. : 01.69.06.21.44
- A Maître Pascale PEIGNE avocat, 14, place Moreau David (94) FONTENAY SOUS BOIS, Tél. : 01.48.73.81.89 - Au greffe du juge de l'exécution du TGI d'EVRY, où le cahier des conditions de vente est déposé

- Sur les lieux où une visite sera organisée, le : mercredi 21 mars 2012, à 14 h 30 - INTERNET : www.vlimmo.fr

VENTE aux enchères publiques sur licitation, au palais de justice de PARIS le lundi 2 avril 2012 à 14 h. EN UN LOT

UN APPARTEMENT de 71,30 M² à PARIS 16^e

3, rue Alfred Bruneau

Dans un immeuble pierre de taille avec ascenseur, au 4^e étage, 1^{ère} porte gauche par rapport à l'escalier, donnant sur jardin et comprenant : Entrée avec meuble bibliothèque et penderie, double séjour avec baies vitrées, cuisine équipée, couloir avec placards-penderies, chambre, SdB, WC - CAVE au sous-sol (n°C1)

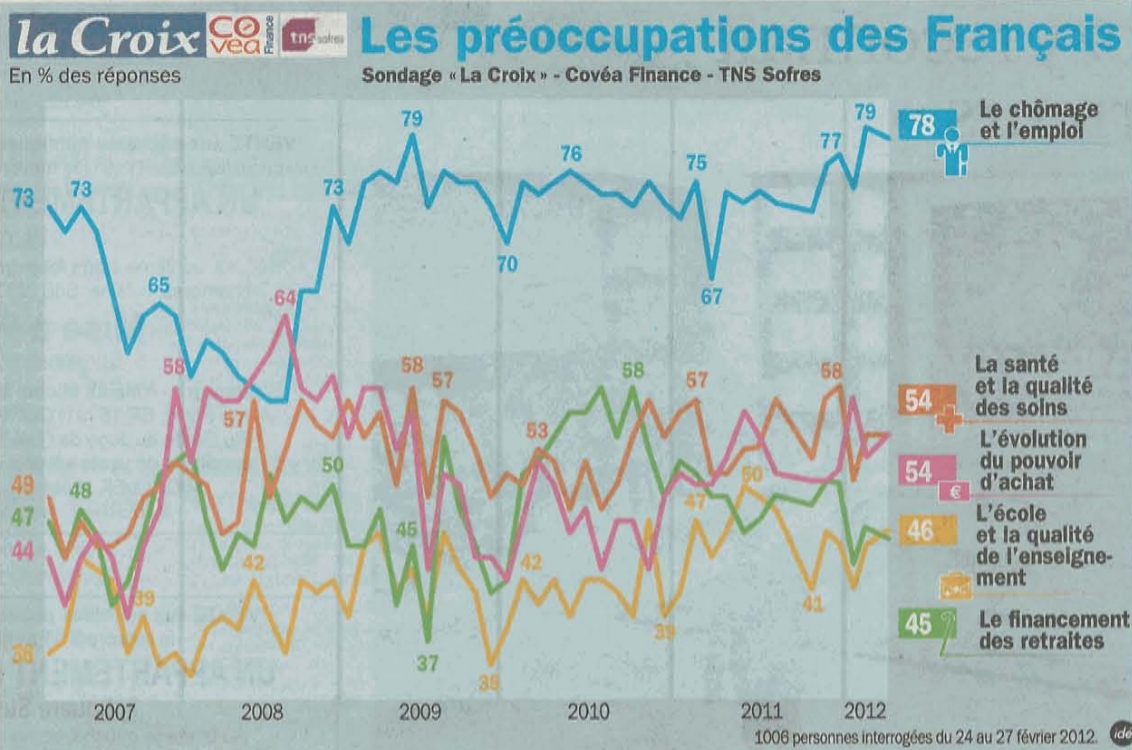
Mise à Prix : 406 000 €

Consignation pour enchérir : 40 600 €

S'adresser : - A Maître Caroline MAURO, avocat demeurant 244, boulevard Raspail (75014) PARIS, Tél. : 06.42.69.86.36.
- Au greffe du TGI de PARIS où le cahier des charges est déposé, - Sur les lieux, où une visite sera organisée le vendredi 23 mars 2012, de 15h. à 16h30 - INTERNET : www.vlimmo.fr

Les jeunes s'inquiètent davantage pour le logement et l'école

Après le pic d'inquiétude en février, le baromètre TNS Sofres-Covéa Finance-La Croix enregistre en mars une détente sensible. L'indice de préoccupation des Français recule de 6,2 points, à 63,4. Décrue due à la baisse des craintes sur la mondialisation, les inégalités sociales ou le logement. Mais les préoccupations majeures des Français demeurent toujours aiguës, ainsi l'emploi, cité par 78 % des sondés (en baisse d'un point seulement). Les inquiétudes sur l'évolution du pouvoir d'achat sont en hausse, passant à la deuxième place. Ce mois-ci, le sondage s'intéresse aux jeunes, pour qui l'emploi est une forte source d'anxiété (83 %). Logiquement, la qualité de l'enseignement les préoccupe plus que leurs aînés (54 % chez les 18-24 ans contre 46 % chez l'ensemble des Français). Mais ce sont surtout les problèmes liés au logement qu'ils ressentent avec acuité (42 % contre 30 % chez les Français).



► Le président candidat veut encore durcir les conditions d'immigration

(Suite de la page 7.)

●●● membres de la famille d'un immigré. Il veut aussi, a-t-il confirmé, limiter l'arrivée de personnes étrangères mariées à des Français, alors que le nombre de visas accordés dans ce cadre a augmenté de 61 % depuis 2006 pour atteindre les 36 000, conséquence de la multiplication des mariages mixtes, dans un monde de plus en plus ouvert. Pour le rapprochement de conjoints, le feu vert dépendra, comme c'est déjà le cas pour le regroupement familial, des conditions de logement et des ressources fi-

nancières, ainsi que d'un examen dans les consulats des pays d'origine, promet le candidat de l'UMP.

Peut-on limiter le rapprochement de conjoints ?

« Nicolas Sarkozy voudrait laisser à un certain nombre de personnes le choix entre l'exil amoureux et la déclinaison de la préférence nationale dans leur vie affective », analyse Pierre Henry, le président de France terre d'asile, avant de rappeler qu'environ 50 000 mariages mixtes sont célébrés chaque année dans notre pays. À ses yeux, une telle disposition, « destinée à stigmatiser une catégorie de personnes dans un but purement électoraliste », aurait pour conséquence immédiate une

multiplication des contentieux juridiques, la Convention européenne des droits de l'homme consacrant dans son article 8 « le droit au respect de la vie privée et familiale ». Professeur de droit constitutionnel à l'université Paris I, Bertrand Mathieu estime, pour sa part, que restreindre de la sorte le droit à la vie familiale des « nationaux » irait probablement à l'encontre de la Loi fondamentale. « Pour contourner le problème, il serait nécessaire de modifier la Constitution ou de faire adopter une loi par référendum », prévient-il.

Est-il possible de restreindre l'accès des immigrés aux droits sociaux ?

Laissant clairement entendre qu'une part de l'immigration serait « fondée sur la seule appétence pour des revenus de minima sociaux », Nicolas Sarkozy a proposé une limitation de l'accès des immigrés aux prestations. Le candidat de l'UMP souhaite ainsi limiter le versement du RSA et du minimum vieillesse - dont bénéficient, respectivement, 165 000 et 20 000 étrangers - à ceux qui totalisent au moins dix ans de résidence en

France et cinq ans d'activité. « Le principe constitutionnel de base, c'est que les étrangers en situation régulière bénéficient des mêmes droits sociaux que les Français », commente Bertrand Mathieu. « Pour autant, le Conseil constitutionnel a, par le passé, validé l'idée selon laquelle on pouvait exiger une durée minimale de présence sur le territoire national pour pouvoir bénéficier de certains droits liés à la retraite. Le facteur essentiel, en l'espèce, n'était pas la nationalité, mais la durée de cotisation », souligne-t-il.

En réalité, la loi 2012 de financement de la Sécurité sociale met déjà dans une large mesure en application la proposition faite mardi par Nicolas Sarkozy, puisqu'elle prévoit que les étrangers originaires d'un pays non-membre de l'Union européenne doivent être titulaires depuis au moins dix ans d'un titre de séjour autorisant à travailler pour pouvoir accéder au minimum vieillesse. À noter, cependant, que le chef de l'État n'entend pas modifier l'accès des immigrés à la couverture médicale universelle ni supprimer l'aide médicale d'État, accordée aux étrangers en situation irrégulière. Une mesure que réclamait la Droite populaire, l'aile droite de son parti.

DENIS PEIRON

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES



23, rue des Jeûneurs - 75002 PARIS
Tél. : 01.42.96.96.73 - Fax : 01.42.96.96.70

VENTE aux enchères publiques, au palais de justice d'EVRY (91)
le mercredi 11 avril 2012 à 10 h 30 EN UN LOT

UN APPARTEMENT de 45,57 M² à GRIGNY (91)
1, Square Surcouf - Bâtiment C1

Au 12^e Et., à gauche au fond à droite, comprenant: entrée, séjour avec BALCON, chambre, cuisine, cellier, placards, SdB avec WC - CAVE n°17

Mise à Prix: 5 000 €

Consignation pour enchérir: 3 000 €

S'adresser: - A Maître Michel MIORINI avocat, « Résidence Le Féray »

4, rue Féray, BP 16 (91) CORBEIL-ESSONNES, Tél.: 01.60.90.13.13

- Au greffe du juge de l'exécution du TGI d'EVRY, où le cahier des conditions de vente est déposé - Sur les lieux pour visiter:

mardi 13 mars 2012, de 11 h à 12 h

- INTERNET: www.vlimmo.fr - www.licitor.com

VENTE aux enchères publiques, au palais de justice d'EVRY (91)
le mercredi 11 avril 2012 à 10 h 30 EN UN LOT

UN APPARTEMENT de 35,78 M² à GRIGNY (91)
3, Square Surcouf - Bâtiment C2

Au 3^e étage face droite, comprenant: entrée, séjour avec coin-cuisine, chambre, placards, SdB avec WC - CAVE n°9

Mise à Prix: 7 000 €

Consignation pour enchérir: 3 000 €

S'adresser: - A Maître Michel MIORINI avocat, « Résidence Le Féray »

4, rue Féray, BP 16 (91) CORBEIL-ESSONNES, Tél.: 01.60.90.13.13

- Au greffe du juge de l'exécution du TGI d'EVRY, où le cahier des conditions de vente est déposé - Sur les lieux pour visiter:

mardi 13 mars 2012, de 11 h à 12 h

- INTERNET: www.vlimmo.fr - www.licitor.com

PAROLES GENEVIÈVE PERRET

Sœur auxiliaire, membre du service national de la pastorale des migrants à la Conférence des évêques de France

« La position de l'Église se fonde sur le droit de vivre en famille »

« Il existe, au niveau européen, une directive sur le regroupement familial. Celle-ci s'impose aux pays membres de l'Union ; on ne peut durcir les mesures nationales que dans les limites de cette directive. En ce moment, il semble que l'on incite les administrations à interpréter les lois de manière restrictive. Les discours publics de refus de l'étranger sont très présents, mais on oublie les actes de solidarité entrepris sans bruit par de nombreux Français en faveur des migrants. La position de l'Église se fonde sur le droit de vivre en famille : c'est une constante dans son enseignement social. Dès lors, tout ce qui peut empêcher les enfants d'être élevés ensemble par leurs deux parents ne peut trouver un écho favorable à nos yeux. »

RECUEILLI PAR FRANÇOIS-XAVIER MAIGRE

EN BREF

SANTÉ

La recherche sur les maladies du cerveau serait insuffisante

L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (Opecst) recommande de renforcer la recherche sur les maladies du cerveau, dans un rapport rendu hier. Il considère comme « prioritaires » les progrès dans la connaissance et le traitement du cerveau, à l'heure où l'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime à 400 millions le nombre de personnes atteintes de troubles mentaux ou neurologiques (dépression, épilepsie, Alzheimer, etc.).

Près de 6 000 demandes d'indemnisation dans le dossier du Mediator

Au 5 mars, 5 903 demandes d'indemnisation des victimes du Mediator avaient été déposées auprès de l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux (Oniam), a indiqué hier le ministère de la santé. Un conseil d'orientation de l'Oniam consacré au Mediator se tiendra le 2 avril. Dans le même temps, un collège d'experts se réunit quatre fois par semaine afin d'examiner les demandes déposées par les victimes.

Prothèses PIP, Jean-Claude Mas incarcéré

Le fondateur de la société varoise de fabrication de prothèses mammaires PIP, Jean-Claude Mas, a été incarcéré mardi à la prison des Baumettes, à Marseille, pour défaut de paiement de sa caution, fixée à 100 000 €. Mis en examen pour « blessures involontaires », il est au centre d'un scandale sanitaire pour avoir utilisé un gel de silicone présentant des risques d'irritations et de rupture. Entre 400 000 et 500 000 femmes dans le monde seraient porteuses d'implants PIP.

JEUNESSE

Le service civique fort de 22 000 volontaires en deux ans

Créé en mars 2010, le service civique a mobilisé en deux ans plus de 22 000 volontaires, dont un tiers dans des missions de solidarité, indique un rapport de l'Agence nationale du service civique publié hier. Un chiffre qui pourrait être égalé sur la seule année 2012, puis porté à 75 000 personnes par an dès 2014. Ouvert aux 16-25 ans, le service civique permet d'effectuer une mission d'intérêt général d'au moins six mois.

VIOLENCE

Des malfaiteurs s'attaquent à une postière pour braquer le coffre-fort de son agence

La chef de caisse d'un bureau de La Poste, à Toulouse, a été enlevée devant chez elle par deux personnes, mardi, peu avant 8 heures, et conduite en voiture sur son lieu de travail. Pendant le trajet, la victime, âgée de 46 ans, a été frappée, gazée et aspergée d'essence. Les malfaiteurs l'ont ensuite obligée à ouvrir le coffre du bureau de poste et se sont enfuis avec un butin de 360 000 €.